



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Elle doit permettre à un jeune d'acquies une qualification et une certification reconnue nationalement, de s'insérer durablement dans un emploi correspondant à sa qualification, de maîtriser la diversité des situations de travail, d'accéder à la **Formation Professionnelle** et à l'**Éducation Permanente** tout au long de sa vie, de **construire un parcours professionnel** prenant en compte les mobilités qu'il aura choisies ou qui s'imposeront à lui.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Elle a pour objet de **favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs et des demandeurs d'emploi**, de permettre leur **maintien dans l'emploi**, de favoriser le **développement de leurs compétences** et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer

au **développement économique et culturel**, à la **sécurité des parcours professionnels** et à leur **promotion sociale**.

FORMATION PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

On constate une évolution importante des métiers due en grande partie à la **mécanisation**, à l'**automatisation**, à l'**informatisation**, à la **géolocalisation**, aux **images numériques**, ...

Les mutations économiques importantes entraînent la mise en place d'**outils de Formation Professionnelle performants** afin que tous les salariés conservent leurs emplois et ne soient pas laissés sur le bord de la route. La dimension de la recherche et développement doit faire l'objet de toutes les attentions afin de **créer les conditions d'acquisition et de compétences dans ces domaines porteurs d'avenir**.

La question de la **VAE** doit être posée et réfléchi.

FORMATION
À VIE



L'INDUSTRIE ET LES SERVICES PUBLICS

UN COUPLE FUSIONNEL

Industrie et Services Publics ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Si les infrastructures (écoles, réseaux de transport, bureaux de poste, ramassage des déchets, protection sanitaire et sociale des citoyens, ...) garants de l'égalité et de la cohésion sociale, sont source d'attractivité pour les entreprises, à l'inverse, les Services Publics sont eux-mêmes financés par le développement économique généré par les entreprises.

NE DITES PLUS QUE FAIT LA CGT :

FAITES-LA

CONSTRUISONS ENSEMBLE LA SOCIÉTÉ QUI NOUS CONVIENT



ud71@cgt.fr

coord@cheminotcgt.fr

fnme@fnme-cgt.fr

construction@cgt.fr



PROJETS CGT DE TERRITOIRE
POUR LE PROGRÈS SOCIAL

DES PROJETS POUR NE PAS SUBIR

La filière
BOIS



FORCE DE PROPOSITIONS



LA FILIÈRE BOIS

L'INDUSTRIE DU BOIS

La Filière Bois représente **450 000 salariés tous corps de métiers confondus**, dont notamment environs **270 000** dans l'Industrie du Bois (*travail mécanique du bois, ameublement, panneaux, menuiseries industrielles*). La Filière Forêt-Bois en SAÔNE-ET-LOIRE compte **621 établissements** et emploient **4 000 personnes**, soit 2% de l'emploi salarié du Département. Les entreprises du secteur souffrent depuis plusieurs années de délocalisations massives dans l'ameublement et les panneaux. La crise financière a aggravé la situation à une vitesse exponentielle et à ce rythme c'est l'ensemble de la filière qui va disparaître. Il est aussi significatif de relever que les prélèvements de bois sont inférieurs à l'accroissement naturel des forêts. **Le bilan est donc positif en termes de gestion durable** : en 2005, **51,5 millions de m³** ont été extraits,

soit la moitié de l'accroissement annuel de bois sur pied. La CGT propose la création d'un observatoire du développement économique et social de la Filière-Bois au niveau régional.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Lieu de synthèse en rassemblant, analysant et diffusant les informations et les données relatives aux dynamiques de gestion de la forêt régionale ainsi que des politiques publiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement du territoire en matière de gestion forestière. Lieu d'échanges d'expériences entre les propriétaires, l'État, les Collectivités Territoriales, les Industriels et les salariés permettant de favoriser l'harmonisation de la gestion de la forêt en réelle Filière-Bois. L'objectif central étant le développement de l'emploi et de la formation pour une réponse aux besoins économiques et sociaux.

450 000
SALARIÉS



LES NOUVEAUX PRODUITS

CONSTRUCTION BOIS ET OSSATURE BOIS

De nouveaux produits et usages comme « drivers » de l'utilisation du bois massif en construction. La Construction constitue le principal secteur du bois massif en termes de produits innovants et de perspectives de croissance du marché. Au-delà des utilisations traditionnelles du bois en charpente par exemple, de nouvelles applications font leur apparition qui, à terme, permettront l'essor du secteur, notamment au travers d'innovations constructives. On compte aujourd'hui quatre principaux systèmes constructifs : Le bois empilé (*technique la plus traditionnelle*), les poteaux-poutres, les panneaux massifs et l'ossature bois.

BOIS CONTRECOLLÉ ET LES LAMELLÉS COLLÉS

Le bois reconstitué permet de proposer des produits possédant

des caractéristiques techniques et mécaniques proches des produits conçus à base de bois massif et à l'avantage de permettre l'utilisation de « sous-produits ».

BOIS CONTRECOLLÉ

Le bois contrecollé est constitué d'un assemblage de plusieurs planches en bois massif agencées en plis croisés avec de la colle. Les planches sont d'abord rabotées puis aboutées. Elles sont ensuite encollées et pressées sous vide. Les panneaux de grande portée ainsi obtenus peuvent ensuite être découpés aux formats demandés, aucun format standard n'étant imposé. Comme pour les autres produits de la Construction Bois, le bois contrecollé bénéficie d'une demande sociétale forte et d'un environnement réglementaire favorable. **Pour la CGT, la Filière-Bois doit profiter de la croissance de ce marché, encore**

peu répandu en France (*150 unités environ*) et dominé par des acteurs et produits d'Europe Centrale. Sur les dix dernières années le marché européen du bois contrecollé a augmenté de près de **20 % par** et cette croissance devrait se poursuivre.

PANNEAUX À BASE DE BOIS

Les panneaux à base de bois sont constitués d'assemblages de pièces de bois de différents formats (*morceaux de bois d'œuvre, de placage, copeaux longs et fibres*) avec ou sans adhésif. Il existe différents types de panneaux dérivés du bois pour des applications tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sont inclus dans les panneaux à base de bois : les panneaux de process (*panneaux de particules*) ainsi que le contreplaqué. Leurs utilisations incluent : l'ossature, les murs porteurs, les planchers, l'isolation, le revêtement intérieur, le bardage, l'ameublement, l'emballage, etc.

Pour la CGT, l'un des enjeux majeurs de la Filière Bois, est en particulier de la Construction Bois, réside dans l'industrialisation des procédés afin de proposer des produits standards dans le but de concurrencer les produits européens à un coût compétitif, économiquement viable et dans des temps maîtrisés. Elle passe par la modernisation des industries de première transformation pour davantage de qualité, d'efficacité et d'économie ainsi que par la mise en place d'une offre standardisée.

Mieux maîtrisés techniquement les produits offrent des solutions économiquement viables aux consommateurs finaux et sont en mesure de concurrencer les produits importés. Au niveau local, les innovations de process permettent de créer de la valeur ajoutée sur la transformation de produits, au lieu de l'importer, favorisant la création d'emplois locaux.

270 000
INDUSTRIE DU BOIS

+ 20%
MARCHÉ EUROPEEN